

# Maître Florence SILVESTRE de FERRON

## Notaire

Nos Réf. : FSF//  
Dossier 20200177 - Vente BERNARD /HAAN

### ATTESTATION DE VENTE

Je soussignée, Maître Florence SILVESTRE de FERRON, notaire à BOULOGNE-SUR-GESSE (31350), 20, place de la Promenade,

Avec la participation de Maître Tatiana DUTAULT, notaire à ISNEAUVILLE (76230), 100, rue de l'Eglise, assistant l'acquéreur.

**Certifie et atteste avoir reçu le 21 janvier 2021 l'acte de VENTE consentie**

#### **PAR :**

Madame Françoise **THOLLET**, retraitée, demeurant à GENSAC DE BOULOGNE (31350), Lieu-dit Laran,

Née à CHAMPAGNE-AU-MONT-D OR (69410), le 2 mai 1956.

Epouse de Monsieur Serge Henri BERNARD,

Mariée sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Jacques MOTEL notaire à PARIS, le 6 décembre 1993, préalablement à leur union célébrée à la mairie de PARIS (75016), le 20 janvier 1994.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

#### **AU PROFIT DE :**

Monsieur Serge **HAAN**, directeur de plateforme achat, et Madame Marina **KONEVA**, enseignant chercheur en anglais, son épouse, demeurant ensemble à ANCEAUMEVILLE (76710), 612, route de la Clérette, Nés savoir :

- Monsieur **HAAN** à THIONVILLE (57100), le 18 août 1955,

- Madame **KONEVA** à KOURSK (RUSSIE), le 18 mai 1973.

Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Marie Christine DUFAYE Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE 51000, le 13 janvier 2012, préalablement à leur union célébrée à la mairie de JUVIGNY (74100), le 21 janvier 2012.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Tous deux de nationalité française.

Ayant tous deux la qualité de « Résidents » au sens de la réglementation fiscale.

**DES BIENS CI-APRES :**

Sur la commune de GENSAC DE BOULOGNE (31350), LARAN, Une maison à usage d'habitation avec dépendances attenantes et parcelles attenantes de natures diverses.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
C	472	LARAN	6	74	30
C	473	LARAN	1	00	00
C	474	LARAN	0	79	40
C	475	LARAN	2	48	00
C	476	LARAN	0	28	70
<b>Contenance Totale :</b>			<b>11ha 30a 40ca</b>		

**PROPRIETE - JOUISSANCE :**

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN vendu à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour, par la prise de possession réelle et effective, le BIEN étant libre de toute location ou occupation.

**PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT :**

Moyennant le prix de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 €).

Lequel prix s'applique au mobilier pour SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (7 650,00 €), et à l'immobilier pour DEUX CENT QUARANTE-DEUX MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (242 350,00 €).

Payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOULOGNE-SUR-GESSE  
Le 21 janvier 2021.

M<sup>e</sup> Florence SILVATRE de FERRON  
NOTAIRE  
Successeur de M<sup>me</sup> André et Michel Milligan  
20, place de la Promenade  
31350 BOULOGNE SUR GESSE